



Programme de formation et de pratique professionnelle

Auxiliaire de santé

AUXILIAIRE DE SANTÉ

- Formation pratique et théorique
- 4 jours par semaine pendant 6 mois
- 22 heures par semaine
- Démarrages de session : avril et octobre
- Cours de français liés au métier
- Cours d'informatique de base
- Préparation et soutien à la recherche d'emploi ou d'une place d'apprentissage
- Stage de 4 semaines en EMS
- Interventions auprès de personnes migrantes



PRÉREQUIS

Entretien avec un conseiller en orientation

Intérêt à travailler dans le domaine des soins aux personnes âgées ou vulnérables

Niveau de français B1

Stage préalable d'une semaine au minimum dans un EMS ou établissement hospitalier

Respect des valeurs sociales et des diversités culturelles

Discrétion et respect de la confidentialité

Disponibilité pour horaires irréguliers



THÈMES & FORMATION

Secret professionnel, éthique des soins, limites du champ de compétence, travail en équipe

Hygiène hospitalière

Observations et transmission des informations, utilisation des outils et supports de communication

Accompagnement social : relation, communication, savoir-être

Prévention et prise en charge de la personne selon les 14 besoins de V. Henderson

Connaissances de base des fonctions du corps, techniques de soin

Pathologies de l'âge avancé, psychogériatrie

Accompagnement en fin de vie, processus de deuil

Vie domestique : techniques de nettoyage de locaux professionnels, entretien du linge, préparation de repas, hygiène et sécurité en cuisine



VALIDATION

Un examen théorique par module (4) et validation de la pratique, entretiens individuels

Présentation orale et écrite d'un sujet de santé

Évaluation du stage et examen pratique (sur le site de travail) portant sur la réalisation d'un soin

Attestation finale reconnue par le Département de la santé et de l'action sociale ou attestation de participation

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DE FORMATION : ROUTE DE CHAVANNES 33, 1007 LAUSANNE

INDEMNITÉ : ENTRE 150.- ET 300.- PAR MOIS

TRANSPORTS : ABONNEMENT DE TRANSPORT
PAYÉ PAR L'EVAM

TÉLÉPHONE : REMBOURSEMENT DE 10.- PAR MOIS



Bene_V002_09.23

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

ORIENTATION@EVAM.CH
079 799 16 25
021 388 87 27

WWW.EVAM.CH

PERMANENCE ORIENTATION

ROUTE DE CHAVANNES 33, 1007 LAUSANNE
SANS RENDEZ-VOUS

HORAIRES: LUNDI 13H30 – 16H30
JEUDI 8H30 – 12H15